

Délibération n°CA-2017-19 Admission de titres en non-valeur

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 22 Date de convocation : 19 janvier 2017

Présents : 13 Quorum fixé à 13 membres

Votants : 17

Procurations : 4

Résultats du vote :

Voix "pour" :

Voix "contre" :

Abstentions :

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Nadine BATHELOT	X		
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN	X		
Mme Edwige EME	X		
Mme Marie-Claire FAIVRE		X	
Mme Sabrina FLEUROT	X		G. PELLETERET
M. Jean-Claude GAY	X		R. JUIF
M. Raoul JUIF		X	
Mme Mireille LAB		X	
Mme Catherine LIND	X		M. LAB
M. Robert MORLOT	X		M. PEQUIGNOT
M. Gérard PELLETERET		X	
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
Mme Christelle RIGOLOT	X		
Mme Marie-Dominique AUBRY		X	
Mme Carmen FRIQUET		X	
M. Olivier RIETMANN		X	
M. Jacques ABRY		X	
Mme Christelle CLEMENT		X	
M. Jean-Paul CARTERET		X	
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND	X		
M. René REGAUDIE	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Serge TOULOT		
Mme Isabelle ARNOULD		
M. Yves KRATTINGER		
M. Thomas OUDOT		X
Mme Corinne BONNARD		
M. Alain BLINETTE		
M. Jean-Paul MARIOT		X
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY		X
Mme Valérie HAEHNEL		
M. Michel WEYERMANN		
M. Laurent SEGUIN		X
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Fabienne RICHARDOT		X
M. Hervé PULICANI	X	
M. Frédéric BURGHARD		X
M. Jacques THEULIN		X
M. Vincent BALLOT		X
M. Michel DEVAUX	X	
M. Jean-Marie BERTIN		
M. Régis PINOT		
M. Yvan GUIGNOT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
ADJ Dimitri AIME	X	
LTN Pascal CRUCEREY	X	
ADC Michel TOURDOT	X	
CDT Gaëtan VION	X	

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
ADJ Pascal AUGIER		
LTN Gilles MASONI		
ADC Philippe PLOY		
LTN Hervé LECOMTE		

Membres de droit

	Présent	Excusé
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Jean-Pierre CASTIONI, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	

Etaient également présents

Monsieur le comptable public, Laurent TISSOT, responsable de la paierie départementale de la Haute-Saône
Monsieur le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Estelle ROSSI, chef du service « Finances, payes, marchés publics »

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un février, à quatorze heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire M61 applicable aux SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur **René REGAUDIE**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

La paierie départementale a transmis au SDIS un état de titres irrécouvrables concernant les exercices 2013-2014-2015.

Il s'agit de 19 titres émis pour destructions de nids d'insectes, qui demeurent irrécouvrables pour les motifs suivants :

- infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP (15 titres),
- débiteur introuvable après son déménagement (4 titres).

En conséquence, le comptable demande l'admission en non-valeur de ces produits, dont le montant s'élève à 760 euros.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir admettre en non-valeur les titres de recettes dont la liste figure en annexe.

Décision

Les membres du bureau admettent, **à l'unanimité**, en non-valeur les titres de recettes dont la liste figure en annexe.

Certifié exécutoire après avoir été

Reçu en Préfecture le :

ARRIVÉE

23 FEV. 2017

BUREAU DU COURRIER
PREFECTURE DE LA HAUTE SAÔNE

Affiché le : *27 février 2017*

Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2017

Le président du conseil d'administration,


Robert MORLOT



EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 28/11/2016
070090 P-DEP HAUTE-SAONE
31000 - S.D.I.S DE LA HAUTE SAONE

Exercice 2016

Numéro de la liste 2207620532

760,00 €

Exercice	TITRE	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
2013	T-638	SAGE EMELINE Nc	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-626	AWINANO Christelle	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-540	BALTAZAR Laurent	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-973	BERREUR Julien	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-493	BRUET MAXIME Nc	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-934	COLERE Helene	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-611	DABONOT Joel	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-1089	GENIN Sandrine	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-580	HAERTER Brenda	40,00	NPAI et demande renseignement négative
2014	T-866	LAGRELETTE Christophe	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-1279	MAZEMANN Hervé	40,00	NPAI et demande renseignement négative
2014	T-1391	ROY Renaud	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-1300	SCHATZ David	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-891	TONNIN Sylvie	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-770	VAN DEHN Sanna	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-625	ADOLFE Michel	40,00	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-562	EL RADA Sevrine	40,00	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-666	GARCONNET Patricia	40,00	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-1545	LAGRELETTE Christophe	40,00	Combinaison infructueuse d actes

TOTAL

760,00

